Exemple des documents à fournir

Un plan en coupe

Un plan de masse

Un document graphique d'insertion

Un plan des façades et des toitures

CONTACT
urbanisme@mortecrf.fr
01.64.04.38.98

Dépôt des dossiers en ligne sur le Portail Usager
https://sve.sirap.fr/#/077318/connexion

SCAN ME

JE CONSTRUIS UN ABRI DE JARDIN

3 exemplaires de votre dossier sont à déposer dans votre Mairie ou sur le portail usager (lien et QR code au verso)

7 Etapes pour réaliser votre dossier

Un formulaire CERFA

Disponible sur le site servicepublic.fr

Ce document est à compléter et à signer

A NOTER :

Si emprise au sol < 20m²: un formulaire de demande préalable CERFA n°13702*01

Si emprise au sol > 20m²: un formulaire de demande de permis de construire CERFA n°13406*15

Un plan de situation du terrain

Il sert à situer votre terrain dans la commune

A NOTER :

Vous pouvez le trouver sur le site cadastre.gouv.fr

Un plan de masse *

Il permet de situer le projet sur votre parcelle.

A NOTER :

Il doit faire apparaître :

- Le Nord et l'échelle
- L'abri de jardin à construire et son emplacement projeté (dimensions, hauteurs et distances par rapport aux limites parcellaires et la voirie)

Un plan en coupe *

Il permet de comprendre l'implantation du projet et ses incidences sur le terrain.

Un plan des façades et des toitures *

Il permet de connaître les dimensions (longueur et hauteur)

Un document graphique d'insertion *

Il permet d'apprécier l'impact paysager du projet dans son environnement.

A NOTER :

Un croquis à la main sur une photographie ou un montage photographique.

Notice

Décrire l'ensemble des matériaux et les couleurs.

*** CONSULTER AU VERSO**

Un exemple de plan de masse, plan en coupe, un plan des façades et des toitures et d'un document graphique d'insertion

Exemple des documents à fournir

Un plan en coupe

Un plan de masse

Un document graphique d'insertion

Un plan des façades et des toitures

CONTACT
urbanisme@mortecrf.fr
01.64.04.38.98

Dépôt des dossiers en ligne sur le Portail Usager
https://sve.sirap.fr/#/077318/connexion

SCAN ME

JE CONSTRUIS UN GARAGE

3 exemplaires de votre dossier sont à déposer dans votre Mairie ou sur le portail usager (lien et QR code au verso)

7 Etapes pour réaliser votre dossier

Un formulaire CERFA

Disponible sur le site servicepublic.fr

Ce document est à compléter et à signer

A NOTER :

GARAGE ACCOLÉ A MA MAISON
Emprise au sol < 20m²:
un formulaire de demande préalable CERFA n°13702*01

HORS ZONE U
Emprise au sol ≥ 20m²: un formulaire de demande de permis de construire CERFA n°13406*15

EN ZONE U
Emprise au sol ≥ 20m² et < 40m² : un formulaire de demande de permis de construire CERFA n°13406*15

GARAGE NON ACCOLE A MA MAISON
Emprise au sol < 20m² : un formulaire de demande de permis de construire CERFA n°13406*15

Un plan de situation du terrain

Il sert à situer votre terrain dans la commune

A NOTER :

Vous pouvez le trouver sur le site cadastre.gouv.fr

Un plan de masse *

Il permet de situer le projet sur votre parcelle.

A NOTER :

Il doit faire apparaître :

- Le Nord et l'échelle
- Le garage à construire et son emplacement projeté (dimensions, hauteurs et distances par rapport aux limites parcellaires et la voirie)

Un plan en coupe *

Il permet de comprendre l'implantation du projet et ses incidences sur le terrain.

Un plan des façades et des toitures *

Il permet de connaître les dimensions (longueur et hauteur)

Un document graphique d'insertion *

Il permet d'apprécier l'impact paysager du projet dans son environnement.

A NOTER :

Un croquis à la main sur une photographie ou un montage photographique.

Notice

Décrire l'ensemble des matériaux et les couleurs.

Pour savoir le zonage de votre parcelle, vous pouvez vous renseigner en Mairie.

*** CONSULTER AU VERSO**
Un exemple de plan de masse, plan en coupe, un plan des façades et des toitures et d'un document graphique d'insertion

Exemple des documents à fournir

Un plan en coupe

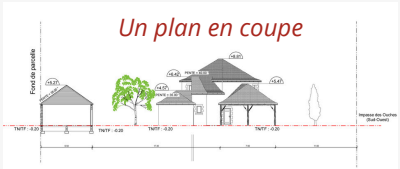

Un plan de masse

Un document graphique d'insertion

CONTACT
urbanisme@mortecrf.fr
01.64.04.38.98
Dépôt des dossiers en ligne sur le Portail Usager
https://sve.sirap.fr/#/077318/connexion

SCAN ME

JE CONSTRUIS UNE EXTENSION OU UNE SURÉLÉVATION

3 exemplaires de votre dossier sont à déposer dans votre Mairie ou sur le portail usager (lien et QR code au verso)

7 Etapes pour réaliser votre dossier

Un formulaire CERFA

Disponible sur le site servicepublic.fr

Ce document est à compléter et à signer

A NOTER :
Surface plancher < 20m²: un formulaire de demande préalable CERFA n°13702*01

HORS ZONE U :
Surface plancher ≥ 20m²: un formulaire de permis de construire CERFA n°13406*15

EN ZONE U:
Surface plancher ≥ 20m² et < 40m² : un formulaire de demande préalable CERFA n°13702*01
Surface plancher ≥ 40m² : un formulaire permis de construire CERFA n°13406*15

⚠ Si la surface de plancher existante avant travaux ou après extension est ≥ 150m² le projet doit faire l'objet d'un permis de construire CERFA n°13406*15

Un plan de situation du terrain

Il sert à situer votre terrain dans la commune

A NOTER :

Vous pouvez le trouver sur le site cadastre.gouv.fr

Un plan de masse *

Il permet de situer le projet sur votre parcelle.

A NOTER :

Il doit faire apparaître :
- Le Nord et l'échelle
- L'extension à construire et son emplacement projeté (dimensions, hauteurs et distances par rapport aux limites parcellaires et la voirie)

Un plan en coupe *

Il permet de comprendre l'implantation du projet et ses incidences sur le terrain.

Un plan des façades et des toitures *

Il permet de connaître les dimensions (longueur et hauteur) + Notice : Décrire l'ensemble des matériaux et les couleurs.

Un document graphique d'insertion *

Il permet d'apprécier l'impact paysager du projet dans son environnement.

A NOTER :

Un croquis à la main sur une photographie ou un montage photographique.

Des photographies

Elles permettent de situer le terrain dans l'environnement proche et le paysage lointain.

Pour savoir le zonage de votre parcelle, vous pouvez vous renseigner en Mairie.

*** CONSULTER AU VERSO**
Un exemple de plan de masse, plan en coupe et d'un document graphique d'insertion

Exemple des documents à fournir

Un plan de masse

Un plan des façades / Un document graphique d'insertion

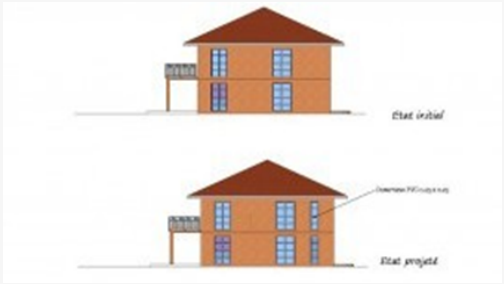

CONTACT
urbanisme@mortecrf.fr
01.64.04.38.98
Dépôt des dossiers en ligne sur le Portail Usager
https://sve.sirap.fr/#/077318/connexion

SCAN ME

Je modifie
MA CONSTRUCTION

(Façades, menuiseries extérieurs, toitures, ...)

JE MODIFIE MA CONSTRUCTION

3 exemplaires de votre dossier sont à déposer dans votre Mairie ou sur le portail usager (lien et QR code au verso)

6 Etapes pour réaliser votre dossier

Un formulaire CERFA n°13702*01

Disponible sur le site servicepublic.fr

Ce document est à compléter et à signer

A NOTER :

⚠ Si la modification crée de la surface de plancher (ex : fermeture d'un auvent ou d'un préau, création d'un étage...) le projet relèvera peut-être du régime du permis de construire, en fonction de la surface créée.

⚠ Si la surface de plancher existante avant travaux ou après extension est ≥ 150m² le projet doit faire l'objet d'un permis de construire CERFA n°13406*15 visé par architecte.

Un plan de situation du terrain

Il sert à situer votre terrain dans la commune

A NOTER :

Vous pouvez le trouver sur le site cadastre.gouv.fr

Un plan de masse *

Il permet de situer le projet sur votre parcelle.

A NOTER :

Il doit faire apparaître :

- Le Nord et l'échelle
- L'extension à construire et son emplacement projeté (dimensions, hauteurs et distances par rapport aux limites parcellaires et la voirie)

Un plan des façades et des toitures *

Il permet de connaître les dimensions (longueur et hauteur) + Notice : Décrire l'ensemble des matériaux et les couleurs.

Un document graphique d'insertion *

Il permet d'apprécier l'impact paysager du projet dans son environnement.

A NOTER :

Un croquis à la main sur une photographie ou un montage photographique.

Des photographies

Elles permettent de situer le terrain dans l'environnement proche et le paysage lointain.

*** CONSULTER AU VERSO**

Un exemple de plan de masse, un plan des façades et d'un document graphique d'insertion

Exemple des documents à fournir

Un plan en coupe

Un plan de masse

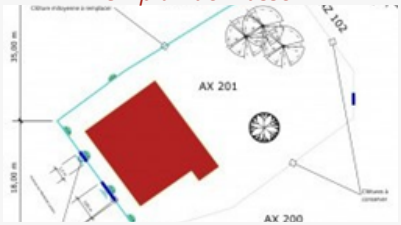

Un document graphique d'insertion

Un croquis de la clôture

CONTACT
urbanisme@mortecrf.fr
01.64.04.38.98
Dépôt des dossiers en ligne sur le Portail Usager
https://sve.sirap.fr/#/077318/connexion

SCAN ME

Je construis
UNE CLOTURE

JE CONSTRUIS UNE CLOTURE

3 exemplaires de votre dossier sont à déposer dans votre Mairie ou sur le portail usager (lien et QR code au verso)

7 Etapes pour réaliser votre dossier

Un formulaire CERFA n°13702*01

Disponible sur le site servicepublic.fr

Ce document est à compléter et à signer

Un plan de situation du terrain

Il sert à situer votre terrain dans la commune

A NOTER :

Vous pouvez le trouver sur le site cadastre.gouv.fr

Un plan de masse *

Il permet de situer le projet sur votre parcelle.

A NOTER :

Il doit faire apparaître :

- Le Nord et l'échelle
- La clôture à construire et son emplacement projeté (dimensions, hauteurs et distances par rapport aux limites parcellaires et la voirie)

Un plan en coupe *

Il permet de comprendre l'implantation du projet et ses incidences sur le terrain.

Un plan des façades et des toitures *

Il permet de connaître les dimensions (longueur et hauteur) + Notice : Décrire l'ensemble des matériaux et les couleurs.

Un document graphique d'insertion *

Il permet d'apprécier l'impact paysager du projet dans son environnement.

A NOTER :

Un croquis à la main sur une photographie ou un montage photographique.

Des photographies

Elles permettent de situer le terrain dans l'environnement proche et le paysage lointain.

*** CONSULTER AU VERSO**

Un exemple de plan de masse, plan en coupe, un plan des façades et des toitures et d'un document graphique d'insertion

Exemple des documents à fournir

Un plan en coupe

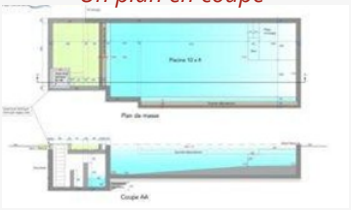

Un plan de masse

Un document graphique d'insertion

CONTACT
urbanisme@mortecrf.fr
01.64.04.38.98

Dépôt des dossiers en ligne sur le Portail Usager
https://sve.sirap.fr/#/077318/connexion

SCAN ME

JE CONSTRUIS UNE PISCINE

3 exemplaires de votre dossier sont à déposer dans votre Mairie ou sur le portail usager (lien et QR code au verso)

5 Etapes pour réaliser votre dossier

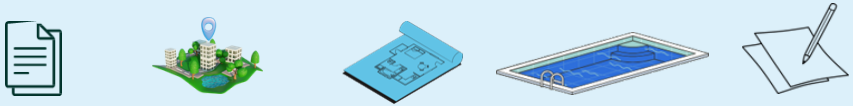

Un formulaire CERFA

Disponible sur le site servicepublic.fr

Ce document est à compléter et à signer

A NOTER :

Bassin ≤ 100 m², non couverte ou dont la couverture fait moins de 1.80m de hauteur: demande préalable CERFA n°13702*01

Couverture de plus de 1.80m de hauteur, quelle que soit la surface: demande de permis de construire CERFA n°13406*15

Un plan de situation du terrain

Il sert à situer votre terrain dans la commune

A NOTER :

Vous pouvez le trouver sur le site cadastre.gouv.fr

Un plan de masse *

Il permet de situer le projet sur votre parcelle.

A NOTER :

Il doit faire apparaître :

- **Le Nord et l'échelle**
- **La piscine à construire et son emplacement projeté (dimensions, hauteurs et distances par rapport aux limites parcellaires et la voirie)**

Un plan en coupe *

Il permet de comprendre l'implantation du projet et ses incidences sur le terrain.
Il doit faire apparaître la profondeur du bassin.

Un document graphique d'insertion *

Il permet d'apprécier l'impact paysager du projet dans son environnement.

A NOTER :

Un croquis à la main sur une photographie ou un montage photographique.

*** CONSULTER AU VERSO**

Un exemple de plan de masse, plan en coupe et d'un document graphique d'insertion